

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2435

présenté par
Mme Calvez

à l'amendement n° 2394 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.